

Courrier : protégez les pharmacies!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Protégez les pharmacies!



Dans le numéro de novembre 1998, M^{me} Catherine Prélaz tresse quelques couronnes à M. J. Ghaliounghi, patron des pharmacies Victoria qui, dit-elle, en cassant les prix, sert au mieux ses clients mais agace la concurrence.

Le raisonnement est un peu court et fait un curieux amalgame entre des questions fort différentes que sont le prix des médicaments, les coûts de la santé, les rabais et la concurrence, la question sociale... L'article finit par une conclusion tout à fait symétrique de M. Ghaliounghi qui affirme que si l'intérêt public c'est de baisser les prix dans un souci social, on appuie sa politique.

Or, il convient tout de même ici de rappeler que si un système de concurrence sur les prix s'impose en Suisse, contrairement à ce que l'on peut trouver dans les autres pays européens, mis à part la Grande-Bretagne, système que préconise M. Ghaliounghi, c'est le réseau d'officines de proximité qui va disparaître, comme ce fut le cas aux Etats-Unis, pour faire place à quelques grands drugstores.

Vous nous donnez donc l'occasion de rappeler que l'officine de proximité est tenue par un pharmacien qui exerce une profession médicale et qui est accessible à tous, sans rendez-vous et gratuitement. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour comprendre ce qu'entraînerait sa disparition sur les coûts de la santé.

Appliquer le système préconisé par M. Ghaliounghi, c'est creuser la tombe de l'officine de proximité et,

rappelons-le, la sienne propre, car le marché serait ainsi ouvert aux grands groupes qui ont la surface financière nécessaire pour faire le vide avant même de penser au profit (...) Gardons-nous donc de jouer avec le feu et des slogans simplificateurs!

*Société vaudoise de pharmacie
P. Ruedin, secrétaire général,
2, av. Agassiz, 1001 Lausanne*

Trains peu sûrs

Bien que pas peureuse, je n'aime plus prendre les trains depuis qu'il n'y a plus de contrôleurs. Sans compter qu'il est parfois bien difficile de monter ou descendre du train et que le conducteur ne voit pas ce qui se passe à l'arrière. J'ai souvent voyagé et il m'est arrivé d'avoir très peur en face d'un exhibitionniste... Il serait bien que les CFF songent à créer un budget pour améliorer la sécurité dans les trains.

*J. Javet
1786 Sugiez*

Courrier de l'amitié

Grâce au courrier du mois de décembre, j'ai reçu des téléphones de personnes que je n'avais pas revues depuis de nombreuses années, ainsi que de personnes inconnues. Cela crée des amitiés. Votre journal est très bien accepté par notre société en perte de vitesse. Merci et encore de longues années de labeur. P.-S.: Avec l'âge, cela fait du bien de s'exprimer en écrivant nos pensées.

*Lucy Fattebert
13, ch. de la Forêt
1018 Lausanne*

Future taxe CCP

N'est-il pas surprenant, en voyant les nombreuses catégories de nantis, dits «bons clients», exonérés de la future taxe CCP de 3 francs par mois, de ne pas y trouver, avec les jeunes, les rentiers AVS? Pourquoi deux poids et deux mesures? Sauf les vieux, tous les autres auront la possibilité de se recycler et de vous

quitter si vous n'êtes plus concurrentiels. De plus, les postes pourront, à l'avenir, augmenter cette taxe sans demander l'avis de personne. Seuls les fidèles vieux clients des PTT, en général incapables de passer à de nouvelles méthodes, seront ainsi pénalisés. Merci à la Poste, service public, de penser à cela et d'y remédier peut-être!

*Marylène Kraft
Clamadour 16, 1012 Lausanne*

TV. Précision

(Réd.) Dans notre numéro de décembre dernier, nous avons consacré la rubrique TV à Claude Evelyne, l'une des premières speakerines de la TSR. Il faut rappeler que la toute première speakerine fut, en 1954, Arlette Brook. Cette dernière fut ensuite l'épouse du réalisateur Raymond Barrat.



Le savoir-faire du cœur

Gil Caraman vous donne rendez-vous tous les dimanches soir pour son émission de services. Ne manquez pas l'agenda social destiné aux seniors, diffusé en cours d'émission.

«Le savoir-faire du cœur», les dimanches 7, 14, 21 et 28 mars dès 21 heures sur RSR La Première.



La bonne musique

Ils sont toujours plus nombreux, les auditeurs qui choisissent cette chaîne qui propose 95% de musique et 5% de bla-bla.

**En ondes moyennes
sur 765 et 1485
En FM sur 90.8**

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine GÉNÉRATION,
Rédaction, Case postale 2633,
1002 Lausanne**